

Je soussigné Jean-Philippe EYMARON représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, OCSA Formation®, atteste que :

Monsieur MARSALIK Jean-Louis

Salarié(e) de l'entreprise : LIP LYON TUYAUTERIE / SOUDURE

a suivi l'action : Formation CACES® R486 Initial
Niveau(x) / Catégorie(s) : A

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation ¹
- bilan de compétences
- action de VAE
- action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 18/03/2026 au 20/03/2026
pour une durée de 21,00 heures ²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Toulouse,
le 20/03/2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
M. EYMARON Jean-Philippe, Président

OCSA FORMATION®
SAS au capital de 50 000€
6 rue Sirven - 31100 TOULOUSE
Tél : 05 34 66 47 26
Siret : 791 768 807 00020
N° Existence : 73 31 06876 31

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser